

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone +251 11 517700 Fax: +251 11 5517844

Website: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

SC7582

**CONSEIL EXECUTIF**

**Vingt et unième session ordinaire**

**9 – 13 juillet 2012**

**Addis-Abeba (Ethiopie)**

**EX.CL/736 (XXI)**

Original: Anglais

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA REUNION SUR LA  
VALIDATION DU RAPPORT 2012 SUR L'EVALUATION DES  
PROGRES ACCOMPLIS DANS LA REALISATION DES OBJECTIFS  
DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD) EN AFRIQUE,  
7-8 MARS 2012, ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

# Résumé

## RAPPORT 2012 SUR LES OMD

Évaluation des  
progrès de l'Afrique  
par rapport aux  
Objectifs du  
Millénaire pour le  
développement



African Union



Economic Commission for Africa



African Development Bank Group



United Nations  
Development Programme

# Évaluation des progrès de l'Afrique par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement

## Rapport 2012 sur les OMD

**Nouvelles perspectives africaines sur le  
programme de développement après  
2015**

# Avant-propos

Le rapport de cette année a été rédigé dans un contexte de croissance économique rapide et soutenue en Afrique, de printemps arabe en Afrique du Nord, de la crise de la dette souveraine latente dans la zone euro, de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio +20) et les consultations menées par l'ensemble du système des Nations Unies sur le programme de développement après 2015. La croissance économique, le printemps arabe et la crise de la dette souveraine européenne auront probablement un impact sur les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des OMD, alors que les négociations de Rio+20 et le programme de développement après 2015 vont inévitablement déterminer et définir l'avenir de ces objectifs.

Les conclusions du rapport de cette année confirment les progrès continus vers la réalisation des OMD, appuyés par la croissance économique soutenue et l'amélioration des résultats en ce qui concerne les indicateurs de la pauvreté. En effet, les données récentes sur la pauvreté confirment que la performance économique du continent est associée à une diminution à la fois du taux de pauvreté et du nombre de pauvres absolus. En effet, l'Afrique continue à progresser dans la réalisation de plusieurs des OMD et est sur la bonne voie pour atteindre les objectifs relatifs au taux net de scolarisation dans le primaire, à la parité entre filles et garçons dans l'éducation, au taux de prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 24 ans, à la proportion de la population ayant accès aux médicaments antirétroviraux et à la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux. Toutefois, le rapport reconnaît la nécessité de faire davantage pour résoudre les questions de l'inégalité spatiale et de l'inégalité entre les hommes et les femmes, les problèmes de la qualité insuffisante et de la répartition inégale des services sociaux entre les zones rurales et urbaines, les problèmes de la capacité limitée de croissance pour créer suffisamment d'emplois pour la population jeune en croissance rapide d'Afrique et de l'élargissement et du renforcement de la protection sociale pour les groupes vulnérables. Le rapport exhorte les décideurs à mettre davantage l'accent sur l'amélioration de la qualité des services sociaux pour s'assurer que les investissements dans ce secteur donnent des résultats optimaux. Il importe de trouver un juste équilibre entre l'accès aux services sociaux et leur qualité pour réaliser des progrès importants vers la réalisation des OMD.

Le rapport constate que les taux élevés de croissance de la population, en pesant lourdement la prestation de services publics essentiels, continuent à compromettre les quelques progrès accomplis sur le continent. L'Afrique doit traduire cette croissance en un dividende démographique en transformant sa population jeune croissante en main-d'œuvre productive et dynamique qui stimule la croissance et le développement humain.

Une évaluation critique des progrès de l'Afrique doit s'appuyer sur des données ponctuelles et fiables et sur des systèmes objectifs et efficaces de suivi et d'évaluation. Ainsi, les pays africains, avec l'appui des partenaires au développement, doivent continuer à renforcer leurs capacités statistiques de suivi et d'évaluation afin d'améliorer la performance dans le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des OMD.

Il est essentiel, à mesure que nous avançons, que les leçons tirées de l'expérience de l'Afrique relative aux OMD orientent les négociations de Rio +20 et stimulent le programme de développement après 2015. Conscient de l'importance de réserver une place de choix et aux aspirations de développement de l'Afrique dans les négociations sur les objectifs de développement fixés au niveau international, le rapport de cette année met en évidence le programme de développement après 2015 en tant que domaine thématique. Cette section du rapport définit le consensus qui s'est dégagé progressivement sur le programme de développement après 2015 sur la base des importantes consultations en cours avec des parties prenantes africaines engagées par les institutions partenaires.

Les domaines prioritaires identifiés par les consultations sont éclairants et laissent prévoir la transformation économique, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles et l'innovation technologique comme moteurs essentiels du développement durable en Afrique. Et ces éléments devraient constituer le socle du programme de développement après 2015. Dans tous les cas, la durabilité des résultats du développement en Afrique doit être soutenue par un programme de développement transformatif, inclusif et durable fondé sur les principes d'égalité et conçu avec l'engagement à fournir des services sociaux qui répondent aux normes minimales de qualité.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à la préparation du présent rapport. Nous félicitons et encourageons l'engagement du rapport à prendre en compte les points de vue et les expériences des dirigeants, des décideurs et des professionnels du développement qui assurent la promotion de la réalisation des OMD en Afrique, en particulier la réalisation des objectifs convenus.

Jean Ping  
Président,  
Commission de  
l'Union africaine

Abdoulie Janneh  
Secrétaire  
exécutif,  
Commission  
économique pour  
l'Afrique

Donald Kaberuka  
Président, Groupe  
de la Banque  
africaine de  
développement

Helen Clark  
Administratrice,  
Programme des  
Nations Unies  
pour le  
développement

# SITUATION GENERALE

Alors qu'il reste moins de trois ans avant l'échéance de 2015 fixée pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des cibles des OMD demeurent mitigés. Des progrès remarquables ont été enregistrés en ce qui concerne certains indicateurs comme le taux net de scolarisation primaire, la parité des sexes dans l'enseignement primaire, la proportion de femmes dans les instances de prise de décisions, la couverture vaccinale et le ralentissement de la propagation du VIH/Sida. Cependant la qualité de l'éducation demeure une source de préoccupation et les progrès sont trop lents pour ce qui est des OMD liés à la santé, tels que la mortalité infantile et maternelle et l'accès à l'assainissement. La réduction des inégalités dans l'accès aux services sociaux de base reste aussi un défi crucial pour l'Afrique, et ces inégalités expliquent dans une large mesure la lenteur des progrès accomplis par le continent dans la réalisation des OMD relatifs à la santé.

Le délai fixé pour 2015 pour que le continent africain atteigne les OMD approche rapidement et un consensus n'a toujours pas été trouvé au sein de la communauté des partenaires au développement sur le sort des OMD au-delà de 2015. Compte tenu de l'importance du programme de développement après 2015, en particulier pour l'Afrique, le rapport de cette année sur l'« Évaluation des progrès de l'Afrique par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le développement » identifie ce programme comme domaine prioritaire. Toute analyse sérieuse des priorités de l'Afrique après 2015 doit, toutefois, être

basée sur les expériences de l'Afrique et les leçons tirées des OMD. Un examen des rapports précédents de cette série donne à penser que la qualité de la prestation des services sociaux, les inégalités, le chômage (notamment chez les jeunes), la vulnérabilité aux chocs, la durabilité des performances économique, sociale et environnementale et la croissance inclusive sont des défis récurrents que connaît l'Afrique et, par conséquent, doivent inspirer le programme après 2015.

La dernière décennie a révélé la vulnérabilité des pays aux chocs socio-économiques et climatiques – comme en témoignent la crise financière mondiale, la flambée des prix des denrées alimentaires, l'intensité et la fréquence des catastrophes naturelles et les conflits récurrents. Le programme après 2015 doit renforcer la capacité d'adaptation de l'Afrique en remédiant aux vulnérabilités connexes. L'activité économique devrait refléter les efforts d'adaptation au changement climatique, atténuer ses effets, et s'orienter vers un développement à faibles émissions naturelles et les conflits récurrents. Le programme après 2015 doit renforcer la capacité d'adaptation de l'Afrique en remédiant aux vulnérabilités connexes. L'activité économique devrait refléter les efforts d'adaptation au changement climatique, atténuer ses effets, et s'orienter vers un développement à faibles émissions de carbone. Le rapport de cette année trace ces grandes lignes et offre une perspective sur les priorités de développement du continent pour le programme de développement après 2015. Le tableau 1 résume la réalisation des OMD en Afrique.

## Tableau 1 Bref aperçu de la réalisation des OMD en 2012

Objectifs et cibles (énoncés dans la Déclaration du Millénaire)	État	Observations
<b>Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</b>	<b>Pas dans la bonne voie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le pourcentage de personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté (&lt;1,25 \$ E.U. par jour) en Afrique subsaharienne a diminué pour passer de 56,5 % à 47,5 % sur la période 1990-2008</li> </ul>
<b>Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous</b>	<b>En voie de réalisation : taux net de scolarisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux moyen d'inscription dépasse 80 %</li> <li>Les problèmes de qualité demeurent</li> <li>La plupart des pays ne devraient pas atteindre les objectifs prévus</li> </ul>
<b>Objectif 3 : Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</b>	<b>En voie de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des progrès notables au niveau du primaire, mais une faible parité garçon/fille au niveau du secondaire et du supérieur</li> <li>Nombre élevé de femmes dans de nombreux parlements nationaux.</li> </ul>
<b>Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile</b>	<b>Pas dans la bonne voie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diminue, mais lentement</li> </ul>
<b>Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle</b>	<b>Pas dans la bonne voie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diminue, mais lentement</li> </ul>
<b>Objectif 6 : Lutter contre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies</b>	<b>En voie de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse du taux de prévalence du VIH/Sida, notamment en Afrique australe grâce aux changements de comportement et à l'accès aux médicaments antirétroviraux</li> </ul>
<b>Objectif 7 : Assurer un environnement durable</b>	<b>En voie de réalisation : approvisionnement amélioré en eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Peu de pays disposent de plan de reboisement</li> <li>Des émissions minimales en légère augmentation pour la plupart des pays</li> <li>La plupart des pays ont réduit de plus de 50 % la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone</li> </ul>

Source : Calculs fournis par la Division de statistique de l'ONU, consultation décembre 2011

## Suivi des progrès

### Objectif 1

## Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

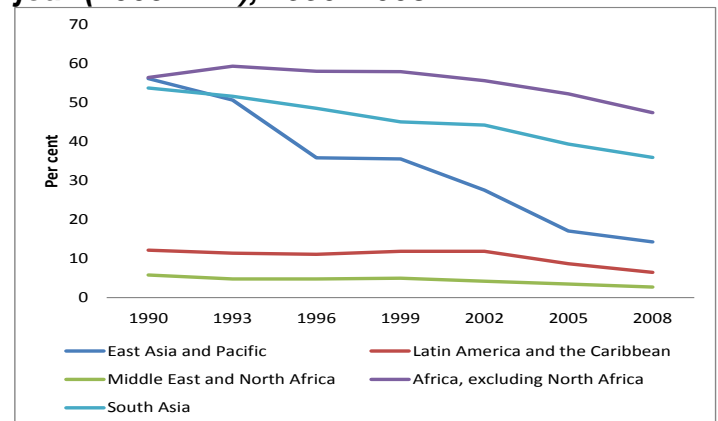


Les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté monétaire ont été encourageants dans l'ensemble du continent. De nombreux pays ont accompli des progrès importants, même si des disparités existent entre et dans les pays (une plus grande attention doit être accordée à la prédominance de la pauvreté en zone rurale et de la féminisation de la pauvreté). Bien que l'Afrique dispose d'un fort potentiel à créer des emplois à moyen terme, la résolution du problème du chômage des jeunes et l'augmentation de la productivité du travail constitue un défi considérable. Étant donné le peu de progrès réalisé dans la lutte contre la malnutrition, il est nécessaire d'intensifier les efforts visant à atteindre cet objectif d'ici à 2015.

Bien que l'Afrique ait connu une croissance économique rapide au cours de la dernière décennie, cela ne s'est pas traduit par une réduction proportionnelle de la pauvreté et de la

faim. Cela n'a pas non plus favorisé la création d'emplois. L'Afrique a connu une baisse du taux de pauvreté ainsi que du nombre absolu de personnes pauvres. Cependant, le rythme auquel le taux de pauvreté diminue est trop faible pour que l'objectif soit atteint d'ici à 2015. Par exemple, la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 \$ E.U. par jour en (à l'exception de l'Afrique du Nord) a légèrement diminué, passant de 56,5 % en 1990 à 52,3 % en 2005 et à 47,5 % en 2008 (Figure 1). La lenteur de la réduction de la pauvreté a été liée à une croissance insuffisante et incohérente, à une forte croissance démographique, à une faible élasticité<sup>1</sup> de croissance de la pauvreté et à la persistance d'une forte inégalité géographique et entre les hommes et les femmes.

**Figure 1 Proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 \$ E.U. par jour (2005 PPP), 1990–2008**



Source : Données établies par la Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/indicateur/SI.POV.DDA> Y?page=4, mise à jour février 2012.

<sup>1</sup> L'élasticité de croissance de la pauvreté mesure la réduction de la pauvreté associée à une augmentation d'une unité de la croissance. Plus l'élasticité de croissance est plus élevée, plus les effets de la croissance sur la réduction de la pauvreté sont importants.



Des politiques spécifiques visant à promouvoir une croissance inclusive axées plus particulièrement sur l'agriculture et le secteur informel peuvent augmenter l'élasticité de croissance de la pauvreté. Les leçons tirées de pays comme l'Éthiopie et le Rwanda montrent l'importance de la réduction des inégalités pour permettre le déclin rapide de la pauvreté monétaire.

Les politiques visant à maîtriser la croissance démographique et à promouvoir la protection sociale sont également indispensables pour réduire la pauvreté tout comme les stratégies nationales pour l'emploi qui sont formulées et mises en œuvre avec la pleine participation des principales parties prenantes. Les actions visant à développer l'emploi et la productivité du travail devraient viser à améliorer l'accès aux intrants complémentaires tels que les machines et les équipements, à renforcer le milieu des affaires pour permettre aux entreprises privées de prospérer, à augmenter la quantité et la qualité des infrastructures physiques et Institutionnelles et à améliorer les conditions de travail.

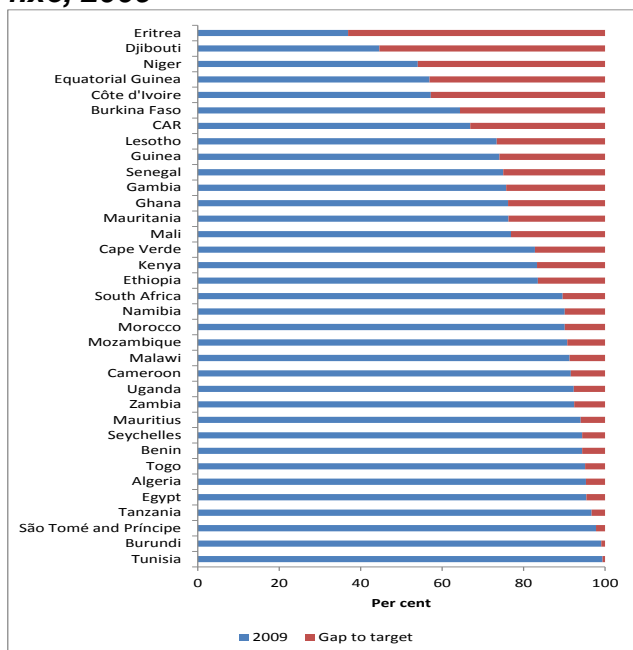
## Objectif 2

### Assurer l'enseignement primaire pour tous



La plupart des pays africains ont accompli des progrès constants et sont sur la bonne voie pour atteindre l'objectif relatif au taux net de scolarisation dans le primaire d'ici à 2015, avec la plupart des pays enregistrant un taux de 90 %. Le taux global net de scolarisation au primaire des pays africains est passé de 64 % en 2000 à 84 % en 2009. Sur les 35 pays africains disposant de données pour l'année 2009, 17 avaient des taux nets de scolarisation supérieurs à 90 %. L'Algérie, le Burundi, l'Égypte, Sao Tomé et Príncipe, la Tanzanie, le Togo et la Tunisie ont déjà atteint ou dépassé l'objectif minimum de taux net de scolarisation de 95 % d'ici 2015. Dix-huit pays africains étaient à plus de 10 points de pourcentage de l'objectif à atteindre d'ici 2015. Parmi ces pays, sept présentaient en 2009 un écart important de 33 à 63 points de pourcentage par rapport à l'objectif (Figure 2). Ces pays ont besoin d'adopter des politiques pour surmonter leurs contraintes contraignantes.

**Figure 2 Écart du taux net de scolarisation au primaire de certains pays africains par rapport à l'objectif fixé, 2009**



Source : Figure établie à partir des données de la Division de statistique de l'ONU, consultations décembre 2011.

Toutefois, les taux d'achèvement sont moins satisfaisants et certains pays ont encore des taux de 33%. L'alphabétisation des jeunes a enregistré des progrès, notamment le nombre de pays avec des taux d'alphabétisation des jeunes d'au moins 95% - les progrès dans la réalisation de cet objectif sont toujours lents et sont caractérisés par l'inégalité entre les filles et les garçons étant donné que les taux d'alphabétisation des femmes restent inférieurs à ceux des hommes.

Le continent est, de manière générale, sur la bonne voie en ce qui concerne cet objectif, mais une attention urgente doit être accordée aux défis d'augmenter les taux d'achèvement, de réduire les taux d'abandon scolaire, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de combler

l'écart entre les taux de scolarisation des filles et ceux des garçons. Les pays qui ne sont pas sur la bonne voie pourraient s'inspirer des expériences des pays qui ont fortement progressé vers cet objectif. En ce qui concerne l'après-OMD, les pays doivent concentrer leurs efforts sur l'enseignement au-delà du niveau primaire afin de répondre aux exigences de l'économie en mutation. Il est important d'augmenter l'enveloppe budgétaire de l'enseignement primaire et secondaire et d'améliorer la gouvernance du système éducatif. Il est également important de mettre en place des réformes appropriées dans l'enseignement. Par exemple, les politiques qui visent à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement par la réforme des programmes scolaires et les innovations pédagogiques peuvent contribuer dans une large mesure à l'amélioration des taux d'achèvement.

## Objectif 3

### Promouvoir l'égalité entre les sexes et autonomiser les femmes



La promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes permettent de réaliser le développement

humain durable et d'atteindre d'autres OMD (notamment l'amélioration des soins de santé maternelle et infantile, de l'enseignement et la réduction de la pauvreté et de la faim).

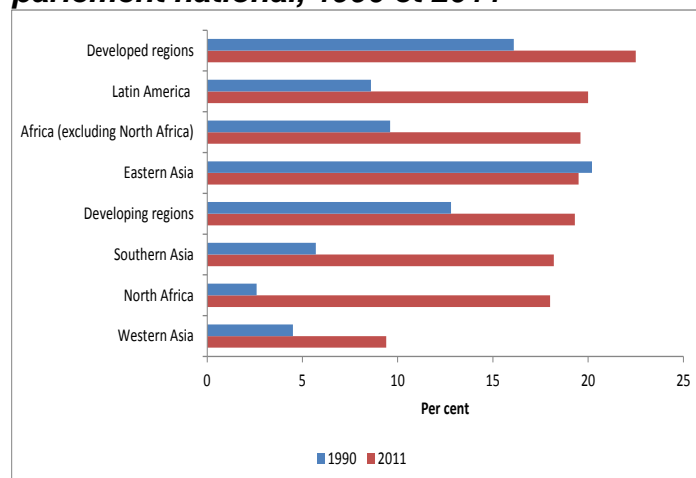
Les progrès vers la réalisation de cet objectif sont encourageants. De nombreux pays ont fait des progrès remarquables, notamment en ce qui concerne la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et le nombre de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux.

La proportion de filles inscrites dans les écoles primaires<sup>2</sup> par rapport aux garçons continue de s'améliorer dans de nombreux pays africains. Sur 42 pays disposant de données comparables entre 1990/91 et 2009, 29 ont réalisé un indice de parité entre les sexes supérieur à 0,9 (90 % de filles contre 100 % de garçons), trois ont réalisé un indice de 1,0 et huit un indice légèrement supérieur à 1,0<sup>3</sup>. Des pays comme le Lesotho et Maurice s'efforcent de régler le problème du déséquilibre en matière de scolarisation primaire qui est en défaveur des garçons depuis respectivement 2004 et 2000. Le niveau de réalisation des objectifs des pays africains est prometteur par rapport à d'autres régions du monde, mais des améliorations peuvent encore être apportées. Les données sur les inscriptions dans l'enseignement secondaire sont rares, mais elles indiquent la lenteur des progrès vers la parité entre les sexes dans l'enseignement secondaire que dans le

primaire. Les données pour le niveau supérieur sont encore plus rares et les progrès réalisés plus lents.

L'Afrique a également enregistré des progrès constants en ce qui concerne la proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux par rapport aux autres régions en développement. En 2011, l'Afrique était juste derrière l'Amérique latine et les régions développées (figure 3). L'Afrique du Nord était la région qui a enregistré la croissance la plus rapide entre 1990 et 2011. Une des principales raisons était l'adoption de cadres juridiques réservant des sièges aux femmes au parlement national (comme en Égypte, au Rwanda, en Afrique du Sud et en Ouganda).

**Figure 3 Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national, 1990 et 2011**



Source : Figure établie à partir des données des Nations unies (2011).

En outre, la promotion des femmes dans l'emploi salarié en dehors du secteur agricole demeure un défi. Les pratiques culturelles (y compris les pratiques d'héritage inéquitables, le mariage précoce et la dynamique du pouvoir au sein du ménage), le peu

<sup>2</sup> Également connu sous le nom Indice de parité entre les sexes dans la scolarisation primaire.

<sup>3</sup> Les résultats supérieurs à 1,0 correspondent à des disparités en défaveur des garçons

d'opportunités économiques qui s'offrent aux femmes et le très peu de volonté politique continueront d'entraver les progrès. Une transformation culturelle visant à éliminer la perception négative au niveau de la société de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes est nécessaires pour réaliser des progrès durables.

Les changements politiques doivent viser à lutter contre la discrimination à l'égard des filles et des femmes dans les systèmes éducatifs, à promouvoir une plus grande participation des femmes aux activités économiques productives et rémunératrices et à augmenter l'influence des femmes dans la prise de décisions à tous les niveaux de la société. Les politiques économiques et sociales qui répondent mieux aux besoins des hommes et des femmes (y compris les stratégies d'action positive, la réforme des lois coutumières qui sont discriminatoires à l'égard des femmes et des filles, et davantage de ressources humaines et financières pour faire respecter et mettre en œuvre ces lois) sont essentielles pour la réalisation de cet objectif. Les pays avec des disparités dans l'enseignement en défaveur des garçons sont exhortés à résoudre ce problème.

## Objectif 4 Réduire la mortalité infantile

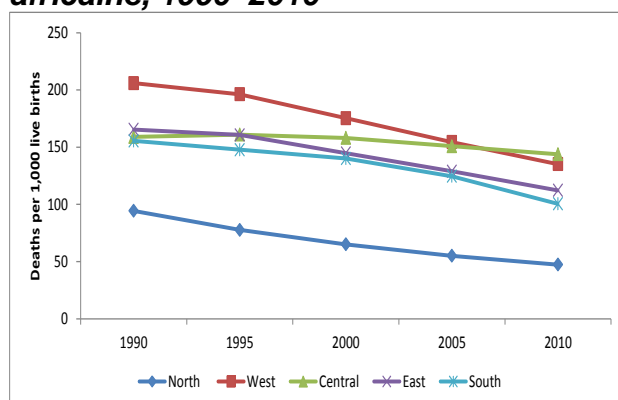


La mortalité infantile est initialement liée à tous les autres OMD : l'extrême pauvreté, les inégalités entre les sexes au niveau de l'enseignement, l'éducation insuffisante à la santé en matière de sexualité des filles et des femmes, la propagation du VIH/Sida et d'autres maladies, et les pratiques non durables et non respectueuses de l'environnement. Chacun de ces problèmes contribue fortement aux conditions de vie précaires et dangereuses des enfants.

La plupart des pays africains ont enregistré des progrès importants vers la réalisation de tous les indicateurs de l'OMD 4, bien que la lenteur des progrès rende impossible la réalisation de l'objectif d'ici à 2015. Et malgré les progrès constants réalisés dans la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, les enfants des ménages ruraux et des ménages les plus pauvres restent touchés de manière disproportionnée.

Bien que faible, la mortalité des enfants de moins de cinq ans suit une tendance à la baisse dans toutes les régions d'Afrique (figure 4). L'Afrique du Nord est arrivée à une réduction de 49 % suivie de l'Afrique australe (35 %) et l'Afrique de l'Ouest (34 %). Cette tendance est attribuée à des approches novatrices en matière d'interventions dans les zones où l'accès aux soins de santé est insuffisant, à l'intensification de la vaccination, à l'allaitement maternel exclusif, à la prise de suppléments de vitamines et de minéraux, à de meilleurs moyens de prévention et de traitement du paludisme, à l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et à la lutte contre la pneumonie et les maladies diarrhéiques (les deux plus grandes maladies mortelles des enfants).

**Figure 4 Mortalité des enfants de moins de cinq ans par sous-région africaine, 1990–2010**



Source : Figure établie à partir des données de la Division de statistique de l'ONU, consultations décembre 2011

Note : Les données sont pondérées par rapport à la population âgée de 0 à 4 ans.

Etant donné que la plupart des décès d'enfants peuvent être évités ou traités, les pays africains doivent intensifier leurs efforts collectifs et intégrés de lutte

contre les principales maladies à l'origine de la mortalité infantile telles que la rougeole, la pneumonie, la diarrhée, le paludisme et le VIH/Sida. Une réduction plus rapide de la mortalité des enfants de moins de 5 ans est possible en élargissant les interventions visant les causes principales de décès des enfants et des nouveau-nés les plus vulnérables. Les interventions telles que l'autonomisation des femmes, l'élimination des barrières financières et sociales à l'accès aux services de base, le lancement d'innovations qui rendent les services essentiels plus accessibles aux pauvres et une plus grande responsabilisation des systèmes de santé locaux permettront d'améliorer l'égalité d'accès aux services de santé et de réduire la mortalité.

## Objectif 5 Améliorer la santé maternelle

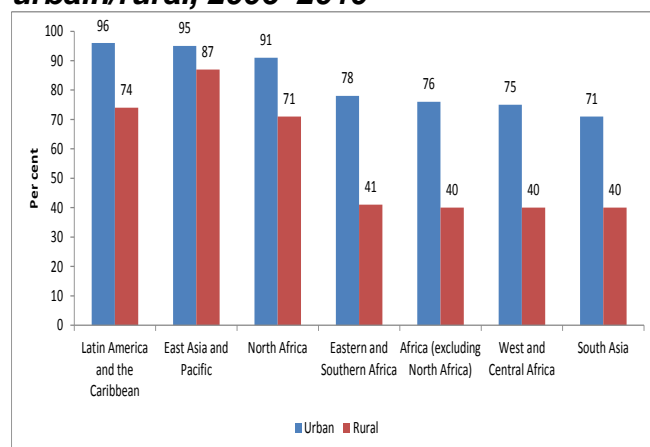


La santé maternelle continue d'être une grave préoccupation pour la plupart des pays africains. Le taux moyen de mortalité maternelle (TMM) en Afrique s'élevait à 590 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2008 contre 780 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1990. Le manque de données sur la santé maternelle continue d'être un problème majeur

pour le suivi des progrès. Les dernières données disponibles ont révélé que l'Afrique a enregistré des progrès constants dans l'amélioration de la santé maternelle. Toutefois, la lenteur des progrès ne permet pas d'atteindre cet objectif avant la date butoir.

L'inégalité spatiale et l'inégalité des revenus constituent un obstacle à l'amélioration de l'accès aux accoucheuses qualifiées. C'est en Afrique (à l'exception de l'Afrique du Nord) que l'on trouve la plus grande disparité entre zones rurales et zones urbaines. Les femmes ont deux fois plus de chances d'accoucher avec l'assistance d'accoucheuses qualifiées en zone urbaine qu'en zone rurale (figure 5). En outre, 80 % des femmes appartenant au quintile de revenu supérieur accouchent avec l'assistance d'accoucheuses qualifiées contre seulement 24 % pour celles appartenant au quintile inférieur.

**Figure 5 Part des naissances avec l'assistance d'accoucheuses qualifiées par région et milieu urbain/rural, 2006–2010**



Source : Figure établie à partir des données de [www.childinfo.org](http://www.childinfo.org).

Note : Aucune donnée sur la Libye, le Soudan et le Soudan du Sud.

L'accès insuffisant aux accoucheuses qualifiées et l'inégalité spatiale et des revenus sont des obstacles considérables à la réduction des taux moyens de mortalité maternelle nationaux. Le non-utilisation de la contraception pour espacer ou limiter les naissances est un facteur important qui contribue au taux élevé de la mortalité maternelle sur le continent. En outre, la réduction de la pauvreté monétaire, l'amélioration de l'éducation, la création d'emplois et l'autonomisation des femmes, ainsi que la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme ont des effets positifs sur la mortalité maternelle. Une meilleure santé maternelle aura des effets résiduels sur la santé des enfants et le bien-être économique des individus, des familles et des communautés.

## Objectif 6 Lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies



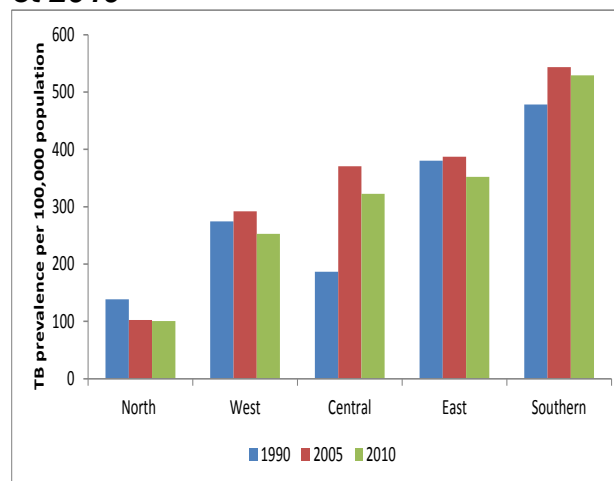
Le rythme des progrès qui ont été enregistrés en Afrique dans la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme a été soutenu, et s'est même accéléré. C'est un fait remarquable quand on observe les signes inquiétants de reprises des maladies, notamment le VIH/Sida, dans d'autres pays développés et en développement du monde. Certains signes précoces indiquent que l'amélioration de l'accès au traitement du VIH contribue à la

réduction rapide de nouveaux cas d'infection du VIH. La baisse de la prévalence du VIH parmi les jeunes femmes (15-24 ans) est particulièrement encourageante.

La lutte contre le paludisme a réalisé des progrès fulgurants. L'augmentation du financement et une attention accrue accordées à la lutte antipaludique ont entraîné un recul de 20 % du nombre de décès dus au paludisme entre 2000 et 2009. L'Afrique (à l'exception de l'Afrique du Nord) a largement contribué à cette forte baisse grâce à des interventions critiques telles que le recours accru aux moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) et les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine, ainsi qu'un financement approprié.

La lutte contre la tuberculose commence à porter ses fruits en Afrique. Après un pic en 2005, les taux de prévalence en 2010 avaient chuté dans toutes les sous-régions, et étaient inférieurs à ceux enregistrés en 1990 dans toutes les sous-régions à l'exception de deux (Figure 6). L'Afrique australe est encore la sous-région la plus touchée par la tuberculose. Le nombre de nouvelles infections est stable en Afrique du Nord, qui est la région la moins touchée. L'amélioration de l'accès au traitement antirétroviral et la baisse des taux d'infection par le VIH ont également contribué à la réduction des cas de tuberculose, étant donné le caractère opportuniste de la maladie.

**Figure 6 Taux de prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants par sous-région africaine, 1990, 2005 et 2010**



Source : Figure établie à partir des données de l'OMS (2011c).

Note : Les données sont pondérées par la population de chaque pays.

Le Fonds mondial, la Déclaration d'Abuja, le partenariat « Halte à la tuberculose », l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA), et le Partenariat « Faire reculer le paludisme » revu en juin 2011 ne sont que quelques-unes des initiatives internationales et régionales qui montrent l'engagement politique de haut niveau à éradiquer ces maladies. Ces fonds verticaux (des programmes qui ciblent des ressources pour des problèmes de santé spécifiques et produisent des résultats directs et mesurables) sont une des raisons qui expliquent les bons résultats enregistrés dans la lutte contre ces trois maladies.

Et, par conséquent, il faut faire davantage pour répondre aux insuffisances en matière de capacité et de ressources des systèmes de santé nationaux. Il faut également remédier aux inégalités d'accès et d'utilisation, en particulier, pour les groupes à faible

revenu, les populations rurales et les femmes.

## **Objectif 7 Assurer un environnement durable**



La préservation de l'environnement a un impact considérable sur la réalisation de la plupart des autres objectifs. La préservation et la bonne gestion de l'environnement constituent la base essentielle pour le développement durable et la réduction de la pauvreté.

En 1990, 31,2 % de la superficie de l'Afrique (à l'exception de l'Afrique du Nord) était couverte par la forêt, et en 2010, ce chiffre est passé à 28,1 %. Cette baisse résulte de la surexploitation et de la conversion des forêts pour d'autres usages du fait de la croissance démographique et du développement économique et des besoins fondamentaux que la population doit satisfaire. Sur la période 1990-2008, 16 pays ont enregistré des baisses à des degrés divers des émissions de CO<sub>2</sub>, avec le Gabon qui a enregistré une forte réduction, probablement due au pourcentage élevé de terres couvertes par la forêt. Mais, la Guinée équatoriale et les Seychelles ont

enregistré la plus forte augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>.

Le pourcentage de la population ayant accès à des sources améliorées d'eau potable est passé de 56 % à 66 % sur la période 1990-2010. Bien que, dans les zones rurales, le taux global d'accès à une source améliorée d'eau potable est passé de 42 % à 53 %, l'accès dans les zones urbaines est tombé de 86 % à 85 %. Cette baisse peut être attribuée en partie à l'urbanisation rapide et au développement des bidonvilles. Le pourcentage de personnes avec un meilleur accès a légèrement augmenté sur la période 1990 à 2010, passant de 35 % à 40 %. Deux des principales contraintes sont le coût élevé et le faible retour sur investissement des infrastructures pour le secteur privé, en particulier dans les zones rurales.

Parmi les nombreux défis qui font obstacle aux progrès, on peut citer le manque de coordination entre les autorités dû à une définition imprécise des rôles et des responsabilités et au manque d'harmonisation des lois et politiques relatives à la gestion de l'environnement. L'insuffisance des effectifs dans les ministères en charge des questions environnementales est un autre facteur. L'élaboration et la mise en place de mesures appropriées d'adaptation aux changements climatiques sont d'autres éléments qui pourraient soutenir les progrès vers la réalisation de cet OMD.

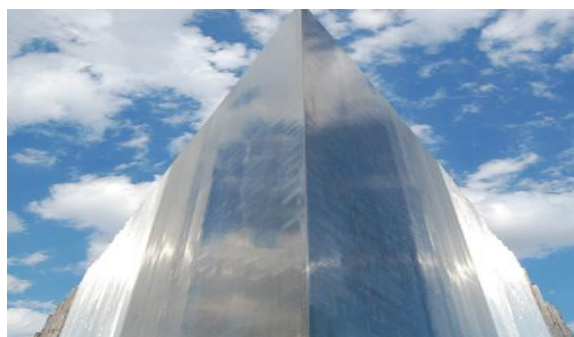
Néanmoins, il existe des possibilités qui peuvent être exploitées. Il s'agit, entre autres, des nouvelles ressources mondiales qui peuvent être exploitées pour renforcer le développement durable des pays. Il faut donner la



priorité aux stratégies de gestion des ressources naturelles, y compris le reboisement qui était jusqu'à présent souvent ignoré. Des instruments novateurs privés devraient également être encouragés, en particulier les instruments de mutualisation et de transfert des risques. De même, des partenariats public-privé bien réfléchis pour faire face au changement climatique devraient être mis en œuvre. Les pays africains, soutenus par les partenaires au développement, ont déjà pris, aux niveaux national, sous-régional et régional, plusieurs mesures d'adaptation et d'atténuation afin de lutter, directement ou indirectement, contre les effets des changements climatiques. La mise en œuvre adéquate de ces programmes est essentielle pour réaliser des progrès.

## Objectif 8

### Mettre en place un partenariat mondial pour le développement



La mise en place d'un partenariat mondial pour le développement demeure essentielle aux pays africains pour qu'ils puissent atteindre individuellement et collectivement les OMD. Cependant le rythme des progrès

vers la réalisation de certains objectifs, a été plutôt lent. L'accès aux médicaments essentiels à des prix abordables s'avère toujours difficile sur le continent et les partenariats avec les sociétés pharmaceutiques doivent être renforcés pour atteindre cet objectif. L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) progresse lentement et à ce rythme, l'objectif ne peut pas être atteint. Les engagements qui ont été pris par les pays donateurs lors de divers forums internationaux pour augmenter le financement du développement du continent n'ont pas été, pour la plupart, respectés.

Pourtant, la communauté internationale a de nouveau promis de respecter ses engagements visant à accélérer les progrès vers la réalisation des OMD et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international. Par exemple, lors du Sommet des Nations Unies sur l'accélération des progrès vers la réalisation des OMD de septembre 2010, les pays donateurs ont réaffirmé leurs engagements à accroître l'aide publique au développement (APD). De nombreux donateurs se sont engagés à atteindre 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) au titre de l'APD pour les pays les moins avancés. Par exemple, l'Union européenne (UE) s'est engagée à atteindre l'objectif de 0,7 % en 2015.

Le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Busan (République de Corée), du 29 novembre au 1er décembre 2011, a également rassemblé un certain nombre de bénéficiaires de l'aide avec la communauté des donateurs pour dresser un bilan des efforts récents

accomplis pour améliorer l'impact de l'aide. Le Forum a reconnu que la coopération au développement joue un rôle moteur essentiel dans l'éradication de la pauvreté, la protection sociale, la croissance économique et le développement durable. Néanmoins, les bénéficiaires ont pris la résolution de réduire progressivement leur dépendance vis-à-vis de l'aide grâce à des politiques nationales qui tirent parti des possibilités offertes par l'investissement et le commerce international, ainsi qu'au développement des marchés intérieurs de capitaux.

L'environnement international, depuis la crise économique et financière mondiale de 2008-2009, est devenu moins favorable pour les pays à faible revenu, en particulier l'Afrique. Les donateurs sont confrontés à de nombreux défis budgétaires, ce qui rend plus difficile le respect de leurs engagements, mais qui restent non moins importants. Par conséquent, l'attention s'est tournée vers des financements accordés aux conditions normales pour l'investissement public dans les pays à faible revenu. Mais les prêts accordés aux conditions normales sont au mieux des substituts très risqués et imparfaits pour l'aide à l'Afrique. Le continent doit éviter de contracter une dette insoutenable qui pourrait déclencher une instabilité macroéconomique à l'avenir.

## Nouvelles perspectives africaines sur le programme de développement après 2015



À moins de 3 ans de l'échéance de 2015, il est nécessaire que les partenaires au développement et les décideurs accélèrent les progrès vers la réalisation des OMD et évaluent les réussites et échecs des objectifs actuels fixés, en vue d'élaborer un programme inclusif et durable de développement après 2015. La question n'est pas d'avoir une série d'objectifs internationaux de développement pour l'après 2015, mais plutôt de définir la structure de ce cadre proposé. La question est plutôt de savoir quelle option pourrait être à même d'avoir le plus d'impact sur l'éradication de la pauvreté en Afrique.

Tout comme la communauté internationale du développement évalue les contributions de la réalisation des OMD et entame le processus de définition d'un cadre mondial pour l'après 2015, l'Afrique doit définir sa position commune. Bien que les OMD aient permis des gains socio-économiques sur le continent, la

pauvreté demeure généralisée et il reste encore beaucoup à faire.

Les avis des États membres africains recueillis lors de l'atelier régional à Accra et l'enquête électronique suggèrent que le programme après 2015 reflète les défis actuels et futurs. Cette approche doit comprendre un judicieux mélange d'instruments de développement et de résultats.

Le programme de développement après 2015 devrait inclure tous les domaines d'action actuellement couverts par les OMD. En tirant les enseignements de la mise en œuvre des OMD actuels, le programme de développement après 2015 pour l'Afrique doit accorder plus d'attention au contexte local, dépasser les besoins sociaux en mettant l'accent sur le secteur productif (par exemple l'agriculture, le commerce inter-régional, et l'infrastructure) et répondre aux besoins des personnes vivant sous les seuils nationaux. Certains des éléments stratégiques dont il faut tenir compte dans le programme de développement après 2015, sont, entre autres, une attention particulière à la dimension équité, un accent particulier sur les secteurs productifs, les secteurs sociaux, la création d'emplois pour les jeunes, la sécurité alimentaire, les questions de capacité d'adaptation et l'adoption du programme de développement durable en particulier faire face aux défis du changement climatique.

2012

Rapport de la Commission sur la  
Reunion sur la Validation du Rapport  
2012 sur l'Evaluation des Progres  
Accomplis dans a Realisation des  
Objectifs du Millenaire pour le  
Developpement (OMD) en Afrique,  
7-8 Mars 2012, Addis-Abeba (Ethiopie)

Union Africaine

Union Africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3313>

*Downloaded from African Union Common Repository*